

A l'attention de M. Yohann BOUQUEREL

Administrateur au Sénat

Rapporteur de la commission de l'économie & président du groupe de travail sur le SNIT

Suite à votre note du 23 décembre dernier, vous avez souhaité recueillir nos remarques éventuelles sur le SNIT et vous en remercie.

Je tenais donc à vous faire part des commentaires suivants :

Le projet de LGV entre Nîmes et Montpellier (CNM) et entre Montpellier et Perpignan (LNMP) est mentionné page 27 du document. **Le projet proposé à l'inscription au schéma national est à lancer avant 2020.** L'inscription de l'horizon 2020 **au plus tard** nous convient mais nécessite que l'Etat sollicite l'Europe au plus vite pour participer au financement des études du projet LNMP. En resituant les projets de LGV dans leur contexte européen et en particulier dans la carte des projets prioritaires de réseaux de transport transeuropéens, le projet de LNMP qui fait partie de la branche Méditerranée, dite PP3, Projet Prioritaire n°3, apparaîtrait prioritaire par rapport à d'autres projets nationaux à lancer avant 2020.

Vous en souhaitant bonne réception.

Très cordialement.

Raymond COUDERC

Sénateur de l'Hérault,

Maire de Béziers,

Président de la Communauté d'Agglomération Béziers-Méditerranée